

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN COMMUNICATION DU PROJET DE STABILISATION ET DE RELEVEMENT DE L'EST DE LA RDC 'STAR EST'
--

Réf. Marché :

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un prêt d'un montant de (250 millions de dollars) de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre de Financement du Projet de Stabilisation et de Relèvement dans l'Est de la RDC'.

Le Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC (P175834) a pour objectif de soutenir : (i) la fourniture d'infrastructures socio-économiques communautaires de base et (ii) la réinsertion socio-économique durable de personnes sorties des forces et groupes armés des communautés situées dans les zones ciblées des provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

La justification économique du projet est basée sur les éléments suivants : La nécessité de jeter les bases d'un relèvement à plus long terme en créant une plate-forme de projet décentralisée de "stabilisation", intégrée dans l'administration provinciale, combinée au renforcement des systèmes de gestion des finances publiques afin que les recettes de l'État puissent garantir la pérennité de l'action.

Une nouvelle structure de mise en œuvre préparerait une base pour des investissements de stabilisation et de relèvement à plus long terme. En outre, investir dans une nouvelle structure pourrait être combiné avec un soutien au Gouvernement dans le renforcement des systèmes déconcentrés de gestion des finances publiques et la mobilisation des recettes afin qu'un tel processus de redressement puisse être soutenu par l'État à moyen terme.

Le projet améliorera l'accès aux infrastructures socio-économiques de base pour environ 3,3 millions de personnes résidant dans environ 880 communautés ; il soutiendra également directement les moyens de subsistance d'environ 124 000 personnes. Le ciblage géographique et des bénéficiaires sera essentiel pour identifier les communautés où il existe des opportunités d'aide au développement pour jouer un rôle potentiellement transformateur.

Le Projet a cinq composantes répartis de la manière suivante ;

1. Composante I : Stabilisation communautaire (75 millions de dollars)

Cette composante ciblera environ 430 communautés dans les Entités Territoriales Décentralisées (ETD ou collectivités locales) identifiées par le projet. Sur la base de l'expérience de STEP, concernant le coût moyen d'un sous-projet et les variations de

coût par type, secteur et localisation d'un sous-projet, la composante attribuera un plafond de 150 000 USD par communauté. En supposant une facilitation globale des composantes et des frais généraux de 15 pourcent, cela permettrait le financement d'environ 430 communautés et d'un minimum de 433 sous-projets.

1.1.Sous-composante I.A : Facilitation et renforcement des capacités pour la planification communautaire participative (20 millions de dollars US)

1.2.Sous-composante I.B : Investissements dans les infrastructures sociales et économiques communautaires (130 millions de dollars US)

2. Composante II : Réintégration à base communautaire (135 millions de dollars)

2.1.Sous-composante II (a) : Réintégration communautaire des personnes associées aux groupes désarmés

2.2.Sous-composante II (b) : Réintégration des communautés vulnérables.

3. Composante III : Renforcement des institutions axé sur l'augmentation des revenus (20 millions de dollars)

4. Composante IV : Gestion de projet et recherche (20 millions de dollars)

4.1.Sous-composante IV.A : Gestion du programme

4.2.Sous-composante IV.B : Recherche et apprentissage

5. Component 5: Contingence d'Intervention d'urgence (CERC) (US\$0 million de dollars)

II. Fonctions et Responsabilités

L'expert en communication est placé sous l'autorité directe du Coordonnateur Général de STAR-EST à qui il rend compte de ses activités. Il est responsable de la conception et la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication du projet. Il a pour mission de Renforcer la dynamique de communication entre l'ensemble des parties prenantes au projet, y compris les populations des provinces bénéficiaires du projet, et appuyer la mise en place de mécanismes de redevabilité des autorités provinciales envers les populations. A cet effet, il travaille en étroite collaboration avec tous les autres services de l'Equipe de Mise en Œuvre du Projet ainsi que les services de communication des autres partenaires impliqués dans l'exécution du Projet. Il exécute fidèlement et en toute transparence les instructions contenues dans le Manuel d'Exécution du Projet.

III. Responsabilités et tâches

Plus précisément, l'expert en communication assumera et exécutera les tâches et responsabilités suivantes :

- Préparer une stratégie assortie d'un plan opérationnel de promotion des activités du projet et superviser sa mise en œuvre ;
- Identifier clairement les responsabilités/actions des parties prenantes pour la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication du projet ;
- Faire mieux connaître et amplifier les initiatives, les actions et les réalisations du projet par les bénéficiaires et les partenaires d'une part et le grand public d'autre part;

- Travailler en étroite coordination avec le Spécialiste en charge de la Gouvernance et de la Gestion des Finances Publiques pour appuyer la mobilisation sociale et la mise en place de mécanismes de budget provincial participatif ;
- Préparer des outils/supports pédagogiques et de communication adaptés au contexte (bulletins, notices d'information, par email ou autre) et les rédiger et diffuser régulièrement à l'endroit des bénéficiaires (autorités et populations des villes) pour informer sur le niveau d'avancement du projet ;
- Rédiger le rapport annuel du Projet ;
- Mettre en place un système d'information et de réseautage afin de parvenir à une communication pour le développement et spécifiquement pour le changement social et les mutations positives en matière de bonne gouvernance et de gestion financière inclusive et la communication sur les résultats des évaluations annuelles de performance, les audits des budgets provinciaux et la compréhension des enjeux par les parties concernées ;
- Proposer des outils pour le suivi-évaluation de la stratégie et du plan de communication à travers entre autres l'organisation des émissions spéciales interactives sur le Projet ;
- Aider les organes de gestion du projet ainsi que les ministères impliqués à répondre de manière ouverte et transparente aux préoccupations des personnes affectées directement par le projet à travers des supports pertinents d'information et de communication ;
- Contribuer à l'élaboration d'un système d'échanges de points de vue constructifs ;
- Faire assurer une bonne communication médiatique des événements majeurs du Projet : Missions de supervision du STAR-EST, Mission de supervision de la Banque, Session du Comité de Pilotage, Session des Conseils Consultatifs, visites des autorités du projet sur les sites du Projet, etc.
- Proposer des mécanismes/actions de communications adaptés et promouvoir les principes de bonne gouvernance urbaine participative et inclusive ;
- Veiller aux dispositions adéquates pour une couverture médiatique réussie (s'assurer que les organes de presse sont informés et se sont mobilisés) ;
- Etre en contact avec les divers partenaires (numéros de téléphones, etc.) ;
- S'assurer que tous les appels d'offres sont postés dans le site web du Projet ainsi que sur toutes les plateformes officielles de communication qui ont été choisies ;
- Assurer la mise à jour permanente du site web du Projet ;
- Assurer la Communication efficace et peu coûteuse, telles que la diffusion par courrier électronique et autres canaux d'information publique ;
- Assurer la Communication auprès des organismes étatiques et paraétatiques,
- Elaborer un manuel d'exécution du projet synthétique en vue de communiquer au grand nombre et de manière efficace les grandes lignes du projet ;
- Participer à la gestion administrative et toute autre activité, si besoin est, lié au fonctionnement du projet ;
- Effectuer toute autre tâche, en relation avec ses fonctions, que lui confiera la Coordinatrice Générale

IV. Profil requis

- Etre titulaire au moins d'un diplôme (BAC+5) ou équivalent dans le domaine de la communication ou équivalent (psychologie, sciences sociales, droit, sociologie.), en particulier la communication institutionnelle ou des organisations ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dont huit (8) ans dans la communication ;

- Justifier d'au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle en qualité de responsable de stratégies de communication et/ou d'organisation et supervision d'un programme de communication institutionnelle, y compris une expérience en liaison avec les organisations de la société civile ;
- Justifier d'une expérience pratique en matière de communication institutionnelle dans les projets de développement financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds serait souhaitable ou un atout pertinent;
- Avoir d'excellentes compétences relationnelles, notamment l'ouverture d'esprit, le sens du dialogue, la disponibilité, le respect et l'esprit d'équipe ;
- Avoir le sens de l'organisation, de l'ordre et de la transparence ; posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse confirmée) ;
- Avoir une bonne maîtrise opérationnelle de l'outil informatique notamment les logiciels de base (Word, PowerPoint, logiciel de montage d'image, etc...). ;
- Avoir une expérience professionnelle dans les zones ciblées par le projet serait un atout ;
- Justifier d'une excellente expression orale et écrite en français ; la connaissance de l'anglais et du swahili serait un atout ;
- Etre de nationalité congolaise.

V. Obligation des rapports

L'Expert est tenu de participer à la rédaction du rapport trimestriel (RSF) en présentant la partie liée à son secteur d'activités. Il produira des rapports circonstanciels à la demande de la hiérarchie.

VI. Calendrier et durée de la mission

Un contrat d'une année sera signé, et pourrait être renouvelé à la suite d'une évaluation de performance satisfaisante.

VII. Lieu de la mission

La mission est prévue à la Coordination générale du Projet à Goma. Le consultant doit être disponible pour des déplacements fréquents dans les trois provinces du projet.

VIII. Procédures de recrutement.

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants **de Juillet 2016, Révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.**

Les fonctionnaires ou Agents des structures publiques centrales ou provinciales peuvent faire acte de candidature, mais, en cas de recrutement, le candidat fonctionnaire retenu devra au préalable obtenir une mise en détachement (cf. articles 23, 32, 33 et 34 du statut des fonctionnaires).